

surtaxes, mais en raison des circonstances, je ne m'oppose pas au paiement accéléré des impôts des sociétés, car cette mesure n'augmente pas le passif de ces dernières, n'est pas inflationniste et rapporte en outre au ministre des Finances un profit supplémentaire d'un quart de million de dollars. Je crois que cela apporterait une aide appréciable à sa situation financière sans toutefois nuire à l'économie.

Je l'ai déjà dit, je ne suis pas encore persuadé que les avantages des surtaxes proposées contrebalanceront leurs effets préjudiciables, et je crois d'ailleurs que d'autres moyens s'offrent au gouvernement. J'ai aussi signalé que toute politique qui accélérerait l'allure de notre croissance économique rapporterait plus de recettes au gouvernement, ce qui lui procurerait des avantages financiers appréciables. (*Applaudissement*)

J'attends avec impatience que le gouvernement s'attaque vigoureusement à l'inflation. Je le répète, j'espère bien que la mesure que propose le ministre pour encourager la modération dans tous les secteurs de l'économie sera appliquée avec vigueur et sera digne de l'appui de toute la Chambre. A mon sens, toutefois, un ralentissement de notre économie serait inutile, car je ne crois pas qu'il y ait surchauffe, dans aucun sens du terme.

• (9.20 p.m.)

Il me semble qu'il serait peut-être possible pour nous de réaliser un taux de croissance plus élevé, accompagné de politiques efficaces de restriction qui augmenteraient le taux de croissance et les revenus du gouvernement. On ne m'a pas convaincu que les surtaxes proposées sont souhaitables, compte tenu de la situation nationale décrite par le gouvernement. J'appuierais plutôt une politique visant à accélérer les versements des impôts des sociétés.

Permettez-moi de dire ceci en terminant: A cause de l'incertitude que je distingue, il ne faudrait pas retarder le moment de la décision du Parlement. Notre Parlement est libre et, bien entendu je parle pour moi-même, mais je ne souhaite pas personnellement ajouter à l'incertitude à cet égard. Je sais fort bien qu'elle pourrait—surtout en se prolongeant—être un mal en soi. Par conséquent, j'estime que dans tous les milieux à la Chambre, nous devrions exposer notre situation

avec autant de force et d'éloquence que possible, puis laisser le Parlement décider.

M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur le président, d'abord il faut féliciter le ministre des Finances de sa persévérance. Il est arrivé à ses fins. Il essayait de nous vendre un certain article. Il s'est inspiré de ce qui se fait dans les épiceries à succursales multiples. Lorsqu'on y veut qu'un article se vende mieux, on change son emballage, on l'enveloppe dans un plus joli papier. Nous devrions enlever ce joli papier pour voir ce qu'il y a à l'intérieur du paquet, car je soupçonne l'article d'être exactement le même.

Ce n'est pas uniquement en pensant à la mesure fiscale que je dis cela, car ce que le ministre essaie de nous faire accepter maintenant est identique à ce qu'il a essayé de faire accepter au Parlement et au pays en présentant son mini-budget en novembre 1967. Les racines sont donc déjà profondes. Ce que fait le ministre est représentatif, en réalité, de sa manière de concevoir le contrôle que le gouvernement canadien devrait exercer sur l'économie, dont il a parlé avec une lugubre éloquence depuis la présentation de son budget.

Le ministre a fait connaître au comité certains objectifs auxquels lui et le gouvernement visent, dans cet ordre: le plein emploi, la stabilisation des prix et la justice. Ces buts sont nobles. Ils rivalisent presque avec la liberté, l'égalité et la fraternité du régime français, si ce n'est le droit à la vie, le droit à la liberté et la poursuite du bonheur de nos amis américains. Le ministre parle ensuite de les atteindre de façon remarquable. Pour en arriver au plein emploi, le premier de ses objectifs, il prévoit une politique qui vise délibérément à augmenter le chômage. Notez bien qu'il a employé des termes plus euphémiques en disant qu'il tolère un certain ralentissement pour activer l'économie. Pour réaliser l'équité, il projette encore délibérément de perpétuer l'injustice dans le régime fiscal, contre laquelle la Commission Carter a si éloquemment mis en garde le gouvernement. Il se propose de la continuer en rejetant sommairement les diverses recommandations du comité qui visaient à éliminer les injustices grossières de notre régime fiscal et à abolir les privilèges spéciaux de certains genres d'organismes, notamment des sociétés pétrolières, des compagnies d'assurance et des compagnies minières.